



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

18 OCT. 2017

Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR)

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 17 octobre 2017

PAR COURRIEL

Monsieur André Samson
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Pavillon Léopold-Taillon
Université de Moncton

Objet : Règlement sur le plan de cours aux cycles supérieurs

Monsieur le Vice-recteur,

À sa réunion du 8 septembre dernier, le Conseil de la Faculté des études supérieures et de la recherche se penchait, après l'avoir fait une première fois à sa réunion du 24 mars, sur la question d'un règlement sur le plan de cours aux cycles supérieurs. Compte tenu des pratiques actuelles, il a été décidé de ne pas présenter de projet de règlement sur le plan de cours aux cycles supérieurs.

Bien qu'un règlement sur le plan de cours ait été intégré au règlement de premier cycle, l'opportunité d'un règlement correspondant aux cycles supérieurs n'apparaît pas clairement. En effet, aucune préoccupation relative au plan de cours n'a été communiquée à la Faculté des études supérieures et de la recherche par les étudiantes et étudiants. Un examen de la situation dans d'autres universités indique en outre qu'un règlement sur le plan de cours ne figure que rarement aux règlements de cycles supérieurs.

Le rôle et l'importance du plan de cours dans l'enseignement universitaire méritent parfois d'être rappelés. Pour ce faire, la voie réglementaire n'est pas privilégiée par le Conseil. Dans ce contexte, le Conseil juge que les dispositions prévues à propos du plan de cours dans l'*Énoncé des droits et responsabilités des étudiantes et étudiants* suffisent à encadrer les exigences relatives au plan de cours aux cycles supérieurs à l'Université de Moncton. Toutes les personnes intervenant dans des cours de cycles supérieurs sont invitées à assurer l'application de ces dispositions.

Restant à votre disposition pour répondre à toute question au sujet de cette décision, je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-recteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-doyen,

François Vigneau

Campus d'Edmundston
165, boulevard Hébert
Edmundston, NB E3V 2S8

Campus de Moncton
18, rue Armande-Mérette
Moncton, NB E1A 3E1

Campus de Shippagan
218, boulevard J.-D. Gauthier
Shippagan, NB E3S 1P8